INSTRUCTIONS POUR LES DEMANDEURS DE VISA ETUDIANT

Pour remplir votre demande de visa et prendre un rendez-vous en ligne pour un entretien, allez au site internet de l'Ambassade des Etats-Unis: **http://yaounde.usembassy.gov** et suivez attentivement toutes les instructions. Vous devrez présenter votre I-20 (préinscription) or DS-2019 lors de votre entretien.

NOTE: Le visa étudiant ne peut être délivré que dans les 120 jours précédant la date de la rentrée portée sur le I-20 ou DS-2019; Ne prenez aucun rendez-vous pour un visa plus de 120 jours avant la date de la rentrée.

Les étudiants ne doivent pas entrer aux Etats-Unis plus de 30 jours avant la date de leur rentrée académique. Si vous arrivez à la frontière américaine 30 jours avant la date de votre rentrée, il vous sera demandé de retourner au Cameroun. Conformément à la réglementation du service d'immigration des Etats-Unis, les détenteurs de visas de type **F, M** ou **J** ne peuvent entrer aux Etats-Unis plus de 30 jours avant le début du programme. Veuillez donc tenir compte de cette période quand vous planifiez votre voyage aux Etats-Unis.

Les demandeurs de visa étudiant doivent apporter à l'entretien toute documentation qui pourrait être pertinente pour démontrer leur éligibilité pour le visa F-1. Les originaux des documents sont exigés. Le responsable consulaire pourrait en faire des copies pour vérification. Quatre types de documents sont requis:

1. LE FORMULAIRE I-20 ET RECU DU PAIEMENT DES FRAIS DE SEVIS AUTHENTIQUES

Le formulaire I-20 est le certificat d'éligibilité au statut d'étudiant délivré par l'école ou l'université indiquant l'admission de l'élève ou de l'étudiant à un programme d'étude. Vérifiez votre I-20 pour être sûr que: **(a)** Vos nom, date et lieu de naissance, et pays d'origine sont corrects et écrits comme sur votre passeport; **(b)** toutes les sections y compris celles relatives à la date de la rentrée et aux données financières sont remplies; **(c)** le formulaire est dûment signé par le responsable académique. Toute erreur ou omission sur le I-20 entraîne sa non-validité et il ne pourra pas être utilisé pour la délivrance d'un visa. Veuillez saisir votre université pour solliciter l'établissement d'un nouveau I-20 avant votre entretien. Si la date de la rentrée portée sur la rubrique no. 5 du I-20 est arrive à expiration avant la délivrance du visa ou votre date d'arrivée aux Etats-Unis, veuillez obtenir un nouveau I-20 portant une nouvelle date de rentrée avant votre interview.

ATTENTION ! Il faut engager le processus de paiement des frais SEVIS tôt car, suite à la fraude perpetrée dans l'utilisation des cartes de crédit, les camerounais ne peuvent désormais payer les frais SEVIS que par un transfert western union ou par virement bancaire. Il ne vous est plus possible de payer ces frais qui s'élèvent à $200 (à ne pas confondre avec les frais de demande de visa qui sont fixés à $131) par carte de crédit. Pour plus d'informations, allez à l'adresse: www.fmjfee.com.

2. LES DOCUMENTS ACADEMIQUES

Vous devez fournir la preuve que vous êtes un étudiant sérieux; que l'objectif de votre voyage aux Etats-Unis est purement académique, et que vous n'avez pas l'intention d'abandonner les études pour des raisons académiques ou personnelles. Vous pourrez être interrogé sur votre engagement à poursuivre des études, les raisons pour lesquelles vous avez choisi d'étudier aux Etats-Unis, les raisons qui vous ont poussé à choisir l'institution dans laquelle vous allez étudier, le choix de votre domaine d'études et vos plans de carrières. Si vous avez été hors de l'école pendant une longue période, soyez prêt é démontrer votre intérêt à reprendre les études.

Vous devrez apporter vos documents académiques, tels que les relevés ou bulletins de notes, le probatoire, le baccalauréat, le GCe O et A Levels ou d'autres diplômes. Troisièmement, d'autres attestations, résultats de tests (TOEFL, SAT, GRE, GMAT, etc.) et tout autre document académique pertinent par rapport à votre situation. L'Ambassade pourra vérifier l'authenticité de ces documents.

Please see reverse →

3. DOCUMENTS FINANCIERS

Vous devrez présenter la preuve que vous avez les ressources adéquates, que vous et vos parents (ou tout autre sponsor) avez la volonté et la capacité de fournir suffisamment de ressources pour toute durée de votre formation, et que vous n'abandonnerez pas les études pour des raisons financières ou pour travailler de manière illégale aux Etats-Unis.

Vous devrez présenter une lettre de vos parents (ou tout autre sponsors), qui explique en détails comment ils vont financer vos études. Ils doivent joindre les pièces justificatives de toutes les sources et tous les montants des revenus, en montrant leur revenu annuel. Il est nécessaire qu'ils apportent la preuve que leurs revenus annuels leurs permettent de couvrir les charges familiales et les dépenses liées au fonctionnement de leurs affaires en même temps que le coût de votre éducation.

La documentation concernant les revenus varie d'une famille à l'autre, mais peut inclure les éléments tels que les bulletins de salaire, les contrats, les bilans annuels d'entreprises, les attestations d'imposition, etc.

Les extraits de comptes bancaires de vos parents ou sponsors devront montrer qu'ils ont assez de liquidités pour couvrir la première année de votre formation. Ces relevés bancaires devront couvrir les six derniers mois et dater de moins d'un mois. Si les relevés bancaires ne sont pas au nom de vos parents (ou autres sponsors), il faudra démontrer le lien entre le titulaire du compte et vos parents/sponsors. N'oubliez pas qu'un relevé bancaire ne suffit pas à lui seul pour attester de votre soutien financier; vous devez aussi apporter la preuve de la pérennité des sources et montants des revenus de votre sponsor.

Les pièces justificatives d'autres éléments du patrimoine tels que les terrains, les immeubles, les voitures, les équipements, etc., ne doivent être fournies que s'ils contribuent à prouver la capacité de votre famille à financer vos études.

Les étudiants mariés et/ou financièrement indépendants de leurs parents devront présenter la preuve de leur emploi actuel et de leur propre statut financier.

4. PREUVE D'ATTACHES AU CAMEROUN—QU'EST CE QU'ILS ENTENDENT PAR ATTACHES?

La loi américaine sur l'Immigration exige que vous justifiiez d'un domicile (pas une maison mais un domicile) à l'étranger (i.e., au Cameroun ou ailleurs dans un pays autre que les Etats-Unis) où vous pourriez retourner à a la suite de votre séjour temporaire aux Etats-Unis. Cette loi exige aussi la preuve des liens sociaux, économiques, et familiaux avec votre pays avant le voyage aux Etats-Unis; la preuve d'un plan de carrière viable qui vous fera retourner dans votre pays. Soyez préparé à discuter de vos liens avec votre pays d'origine, et les raisons qui vous feront y retourner volontairement après vos études aux Etats-Unis. De par la loi d'immigration américaine, le responsable consulaire présume que vous avez l'intention que vous avez l'intention d'immigrer aux Etats-Unis, jusqu'à preuve du contraire. En tant qu'étudiant, vos liens familiaux et votre plan de carrière sont les preuves les plus solides de votre intention de retourner dans votre pays d'origine. Vous devez savoir dès maintenant les raisons pour lesquelles vous ne serez pas tenté de rester aux Etats-Unis après vos études, et toutes les raisons pour lesquelles vous voulez rentrer chez vous.

ASTUCES UTILES

- **L'honnêteté est la règle d'or**. Le moindre mensonge vous disqualifiera.
- Préparez-vous pour votre interview bien à l'avance en obtenant tous les documents et en les rangeant de manière efficace. Retirez les documents des enveloppes et placez-les dans un dossier ou une chemise, organisés en fonction de leur objectif, pour que vous puissiez y avoir accès rapidement durant l'interview.
- Parlez clairement en regardant le responsable consulaire dans les yeux, et répondez précisément à toutes les questions.
- Ne répondez pas aux questions avec les documents ; répondez–y vous même. Le responsable consulaire pourra ou non demander des documents pour clarifier les informations fournies.
- Soyez prêt à vous défendre lors de l'entretien. Les parents n'ont pas l'autorisation d'accompagner les demandeurs de visa étudiant; vous devez être en mesure de parler vous-même.
- Soyez correctement habillé.
- Si votre demande de visa est rejetée, n'en redemandez pas un autre immédiatement. Prenez le temps de peaufiner votre dossier. Si vous revenez pour une deuxième interview, soyez prêt à fournir de nouvelles preuves qui permettront de surmonter les raisons de votre premier refus.